

**DOSSIER A RENVOYER UNIQUEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE**

**Mél : recrutement@lfi.ac.th**

**DOSSIER DE CANDIDATURE ENSEIGNANTS**

**Recrutement local**

**Année scolaire 2022/2023**

**Si vous avez fait un dossier de candidature comme résident, ne pas remplir celui-ci. Cochez la case indiquant que vous acceptez un recrutement local dans la fiche établissement jointe au dossier**

**POSTE SOLLICITE (cocher et renseigner)**

PRIMAIRE

SECONDAIRE (préciser la discipline) .....

M. Mme NOM.....PRENOM.....

NOM DE JEUNE FILLE.....

Né(e) le.....à.....

Nationalité.....

Situation de famille : Célibataire      Marié(e)      Vie maritale

Divorcé(e)      Séparé(e)      Pacsé(e)

**Renseignements concernant le conjoint (obligatoire si votre conjoint vous accompagne)**

Nom - Prénom.....Nationalité.....

Profession.....

Pour information : la Thaïlande ne reconnaît pas le concubinage, ni le PACS entre personnes du même sexe . Elle n'accorde donc pas de visa au conjoint. Elle reconnaît difficilement le PACS entre personnes de sexes différents. Il est possible par contre d'obtenir un visa de tuteur pour le conjoint s'il y a des enfants scolarisés en Thaïlande

**En cas de candidatures conjointes, acceptez-vous qu'un seul poste vous soit proposé :**

**OUI**

**NON**

En cas de réponse négative, votre dossier sera écarté si nous ne sommes pas en mesure de proposer un poste à votre conjoint

**Enfants (obligatoire si vos enfants vous accompagnent)**

Nom et âge des enfants qui vous accompagneraient en cas de recrutement :

.....  
.....  
.....

**Adresse actuelle :** .....  
.....  
.....  
**N° de téléphone :** .....  
**Adresse Mèl :** .....

**Situation administrative (Titulaires)**

Grade.....Echelon.....  
Département ou Académie.....  
Date de la titularisation .....

**Récapitulatif de carrière**

|         |                   |            |
|---------|-------------------|------------|
| Dates : | lieu d'exercice : | Fonction : |
| Dates : | lieu d'exercice : | Fonction : |
| Dates : | lieu d'exercice : | Fonction : |
| Dates : | lieu d'exercice : | Fonction : |

**Diplômes universitaires, concours, admissibilités, qualifications professionnelles**

Diplôme le plus élevé :.....Année d'obtention :..... Lieu d'obtention :.....  
Admissibilité à un concours du MEN .....  
Qualifications professionnelles (CAFIPEMF, CAEEA, CAPSAIS, CAPASH.....)  
Autres qualifications (FLE etc....) : .....

**Maîtrise des langues étrangères** (référence : Cadre européen commun de référence pour les langues)

Langue :..... Niveau : .....  
Langue :..... Niveau : .....  
Langue :..... Niveau : .....

**Stages de formation continue effectués au cours des 3 dernières années**

Année :.....Durée :.....Intitulé :.....  
Année :.....Durée :.....Intitulé :.....  
Année :.....Durée :.....Intitulé :.....  
Année :.....Durée :.....Intitulé :.....

### Maîtrise des TICE

Titulaire du C2i (Certificat Informatique et Internet)                      oui            non

Maîtrise :  Logiciels élémentaires  Utilisation de l'internet  Utilisation du TBI

Autre (à préciser) : .....

### **TRES IMPORTANT**

Pour délivrer le permis d'enseigner les autorités thaïlandaises exigent au minimum la **licence ET un diplôme d'enseignement (concours de l'Education nationale, Maîtrise FLE, licence de sciences de l'éducation)**.

Les **ORIGINAUX** de ces diplômes et des justificatifs d'expérience professionnelle (complets, avec cachet et signature) devront être présentés au Ministère de l'Education nationale Thaïlandais. Vous devrez donc nous remettre ces documents dès votre arrivée en Thaïlande en cas de recrutement. Sans ces documents la Thaïlande ne délivre ni permis d'enseigner, ni permis de travail, ni visa.

Vous aurez également à fournir si vous êtes recruté un extrait de casier judiciaire.

A compter de l'année scolaire 2015/2016, et devant la recrudescence des faux diplômes, les autorités thaïlandaises demanderont en outre à tout nouveau recruté de faire authentifier ses diplômes par l'université qui les a délivrés sous un délai de 2 ans.

La lettre de confirmation de l'université, sera faite sur un papier à en-tête et confirmera de façon claire que l'employé a réussi le diplôme en question, quelle mention éventuelle il a obtenu, la date d'obtention. Elle sera signée, portera le cachet de l'université et sera adressée directement par celle-ci au Kurusapha, bureau qui délivre les permis d'enseigner.

**Enfin, tout nouveau recruté devra suivre dans un délai de 3 mois, en dehors du temps scolaire, un stage de formation à la culture et à la langue thaïes de 20h organisé par le Ministère de l'éducation nationale thaïlandais.**

En cas de recrutement, je m'engage à fournir au Lycée français international de Bangkok, dès mon arrivée et au plus tard le 1er septembre 2022, les **originaux** des diplômes, arrêtés et attestations demandés.

Date :

Signature **obligatoire** :

### **PIECES A FOURNIR :**

- Lettre de motivation et Curriculum Vitae
- Copie du diplôme le plus élevé dans la discipline
- Copies des dernières attestations de stages.
- Copie de l'arrêté de titularisation (titulaires, copie de la page écran I-Prof acceptée)

- Copie du dernier arrêté de promotion, (titulaires, copie de la page écran I-Prof acceptée)
- Copie de l'écran de synthèse I-Prof et de l'écran affectation I-Prof
- Copies des attestations professionnelles (non-titulaires)
- Copies des 2 derniers rapports d'inspection existants et/ou copie des rapports de visites d'accompagnements et de conseils et éventuellement du compte-rendu du Rendez-vous de Carrière. Attention, si vous n'avez qu'un seul rapport d'inspection ou de visite, ou aucun, veuillez préciser le motif en joignant une lettre explicative à votre dossier de candidature.
- Copie des dernières notes administratives
- Copie du passeport en cours de validité et du livret de famille
- Lettres de recommandations ou contacts mel pour prise de référence.